DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES**

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 18/11/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire

et affichage intégral : le 01/12/2014

Président:

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2014

Délibération n° D-2014-507

Cession de parcelle rue de l'Aérodrome

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 novembre 2014

Délibération n° D-2014-507

<u>Direction Urbanisme et Action</u> Foncière

Cession de parcelle rue de l'Aérodrome

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

La Ville de Niort est propriétaire d'une parcelle sise rue de l'Aérodrome cadastrée section HK $\,$ N $^{\circ}$ 148 pour une superficie de 225 $\,$ m 2 .

Cette parcelle formait à l'origine, deux parties de délaissés de voirie cédés par l'Etat. Elles ont été déclassées du domaine public communal, suite à la nécessité de les inclure dans un ensemble de terrains vendu dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Terre de Sport.

Après négociation, cette parcelle est cédée au profit de l'aménageur de la ZAC Terre de Sport pour le prix de 540,00 € conformément à l'avis de valeur délivré par France Domaine.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- céder à l'aménageur de la ZAC Terre de Sport la parcelle cadastrée HK N° 148 pour 225 m², pour le prix de 540,00 € ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir ;
- préciser que les frais liés à la réalisation de l'acte authentique seront à la charge de l'acquéreur ainsi que les frais de géomètre.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT